



CHAMPIONNAT REGIONAL 2025 SURFCASTING SECONDE MANCHE

JEUDI 8 MAI 2025
De 8h00 à 12h00

Plages de Merlimont et Stella

Numéro 1 côté Merlimont, Dernier Numéro à Stella

Date limite d'inscription e lundi 5 Mai

I
P
N
S
.



Le Fishing Club Merlimont a l'honneur d'organiser la 2eme manche du Championnat Régional des Hauts de France à Merlimont et Stella – Cucq, dont vous trouverez les modalités ci apres :

Déroulement :

- Date : jeudi 08 05 2025
- Horaire : 08h00 12h00 (pleine mer 10h12 coefficient 58)(surveillance des plages à partir de 12h00)
- Lieu : plage de Merlimont et Stella (1^{ers} numéros à Merlimont Club Nautique, derniers numéros à stella Plage)

Tirage, Remise des Cartons, Classement

- Le tirage au sort aura lieu le mardi 06 05 2025 à 18h00 au 160 rue Marc Facompré à Merlimont
- La distribution des cartons se fera au face poste de secours de Merlimont de 6h à 6h45 à une personne désignée par chaque club, pas de remise de carton individuel
- Le classement se fera à partir de 13h30 salle Noemie, place Noemie Dufour à Merlimont et sera communiqué dans la foulée par mail aux Présidents de Club

Inscriptions pour le lundi 05 05 2025

- Par email à adubois@compta2v.com,
- Ou par courrier à Anne Dubois, 160 rue Marc Facompré , 62155 Merlimont, accompagné de votre règlement (8€ par pêcheurs)
- Règlement possible par virement au plus tard le mardi 06 05 2025
- En cas de non participation d'un pêcheur à la compétition, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué par l'organisateur sauf motif validé par le jury de l'épreuve

Règlement

- Le règlement du comité Hauts de France sera appliqué
- **Seau, stylo et reglette obligatoires pour CHAQUE PECHEUR**
- **Remettre son carton au pêcheur N+1 (sauf pour le dernier numéro qui remet au voisin N-1)**
- Signer son carton et celui de son voisin à la fin du concours, en indiquent le nombre de prises en distinguant les poissons « mesurés » des poissons « à la pesée »
- **Prendre une photo de votre carton après signature par votre commissaire + une photo du carton du pêcheur pour lequel vous êtes commissaire (utile en cas de litige),**
- Chaque pêcheur présent doit mettre sur son carton le n° du voisin absent
- A l'issue du concours, les cartons seront collectés soit aupres d'un pêcheur du club, soit au poste de secours.
- **Merci de bien vouloir respecter le site, ramasser les déchets, montages cassés et hameçons...**

En cas de meteo défavorable, n'assurant pas la sécurité optimale des compétiteurs, le concours sera annulé, décision prise le mardi 06 05 2025.

Toutes réclamations relatives au déroulement de l'épreuve ou au non respect du règlement fédéral sont à remonter par les présidents de club jusqu'à la fin de l'enregistrement des fiches. Passé ce délai, plus aucune réclamation ne sera prise en compte. Les réclamations seront traitées par le jury des leur réception.

